



*Chasseur un jour...  
Chasseur toujours...*

*Bulletin Trimestriel  
des Chasseurs à Pied*

N° 24 - OCTOBRE 1978.

**PONT-BRULÉ & EPPEGEM**  
**1978**

AVANT - PROPOS

Depuis la création de notre Amicale, nos responsables ont toujours considéré le pèlerinage à PONT-BRULÉ et à EPPEGEM comme la principale cérémonie à laquelle ils conviaient nos membres à assister en grand nombre. Notre association est d'ailleurs à l'origine de la réunion des deux pèlerinages qui avaient lieu, avant 1970, l'un à PONT-BRULÉ et l'autre à EPPEGEM, à huit jours d'intervalle.

Pourquoi cet attachement à ce pèlerinage ? Parceque c'est la seule cérémonie qui nous permette de rendre hommage aux Chasseurs de nos trois Régiments de base, c'est-à-dire les 1er, 2me et 3me Régiments. EN EFFET, tout en rendant hommage à Léon TRESIGNIES qui, en honorant son Régiment a honoré toute la communauté des Chasseurs à Pied, nous rendons, au Cimetière Militaire d'EPPEGEM, à tous les Chasseurs( ils sont 166 ) qui y reposent, un hommage tout particulier. Ils appartiennent au 1er Chasseurs (2), au 2me Chasseurs(67), au 3me Chasseurs(95) et au 6me Chasseurs(2); c'est pourquoi ce pèlerinage est vraiment : " la Journée des Chasseurs à Pied ".

Nous sommes heureux de signaler une nouvelle fois le soin extrême qui est apporté à l'entretien du Cimetière Militaire d'EPPEGEM. Un grand merci à l'Administration Communale de la nouvelle entité de ZEMST, à tous nos amis d'EPPEGEM et nos chaleureux remerciements à Monsieur Marcel VAN RANSBEECK qui consacre tous ses loisirs à l'entretien de ce cimetière dont l'aspect est toujours si soigné.

LA JOURNÉE DU 03-09-1978.

Qui en car, qui en voiture, qui par chemin de fer, ils étaient une bonne centaine à avoir gagné PONT-BRULÉ, sur la rive même du canal où se sacrifia Léon TRESIGNIES en août 1914. Pendant ce temps, à EPPEGEM, la F.N.C. locale conduite par son Président assistait à une messe célébrée à la mémoire des combattants inhumés au cimetière de la commune.

A 10 h. dans l'église de PONT-BRULÉ où le curé de la paroisse, l'Abbé DURIEUX, et l'aumônier A. BOSTEELS concélébraient dans les deux langues nationales un office à la mémoire de TRESIGNIES,

à laquelle ils associèrent celle du curé WAUTERS, ancien curé de la paroisse fusillé par les Allemands. On notait, fait qui mérite d'être souligné largement, la présence du drapeau plus que centenaire du 2<sup>me</sup> Chasseurs à Pied, avec son escorte en armes. Dans le chœur avaient pris place les drapeaux des associations patriotiques locales entourant les drapeaux de l'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied, de la Fraternelle 14-18 des 2<sup>me</sup> et 5<sup>me</sup> Chasseurs à Pied et de la Fraternelle de la 5<sup>me</sup> Brigade Merckem. A l'entrée de l'église un important détachement de Chasseurs, venus de SIEGEN, rendait les honneurs. Parmi les personnalités qui entouraient le Président Robert COLIN, citons le Président d'honneur Jean BOURG, le Vice-Président Robert DECKERS, le Lieutenant Colonel BARBIER, commandant le 2<sup>me</sup> Chasseurs, les anciens Chefs de Corps les Colonels CORNEZ, JORIS, LALIERE, BURTON et CHASSEUR, le Colonel GENDARME, ancien Adjudant-Major, de nombreux membres de l'Amicale, de la 5<sup>me</sup> Brigade, du 5<sup>me</sup> Bn de Fus, de la F.N.C., de la F.N.I., de l'A.W.A.C. Parmi les anciens de 14-18, dont les rangs, hélas, s'amenuisent d'année en année, citons l'absence, pour motif de santé, du Président Ch. LAVAL; il était représenté par Monsieur WALDMAN entouré de l'Adjudant MAERSCHALCK, ancien maître d'armes du Régiment, du Major LABEAU, de Mr Léonce TENRET (88 ans) ancien compagnon de TRESIGNIES, de Mr DE TROYE. Signalons que le dévoué Mr WALDMAN, âgé de 92 ans, remplissait pour la circonstance la mission délicate de porte-drapeau pour sa Fraternelle.

Nous nous permettons d'ouvrir une parenthèse pour donner un extrait de l'homélie dite dans les 2 langues par l'abbé DURIEUX :

" Mes Amis, mes Soeurs et Frères dans le Christ,  
 En ce premier dimanche de septembre nous voilà réunis pour célébrer la Sainte Eucharistie. Approfondissons, par une brève méditation, quelques grandes valeurs humaines qui embellissent la vie de ceux qui les acceptent et leur permettent de grandir dans leur propre vie. Ces valeurs s'appellent : OUBLI DE SOI, FIDELITE AU DEVOIR et le COURAGE qui permet à l'homme de se charger de sa peine de chaque jour. Parmi les nôtres, voilà deux grands qui ont vécu héroïquement ces valeurs : le Caporal Léon TRESIGNIES et le Curé de cette paroisse, le Père WAUTERS. Par des chemins différents, le Caporal TRESIGNIES et le Curé WAUTERS ont introduit dans leur propre vie l'OUBLI DE SOI, LA FIDELITE AU DEVOIR ET LE COURAGE, ces grandes valeurs humaines sur lesquelles nous nous penchons quelques instants aujourd'hui. L'un l'a fait au service de la Patrie, l'autre, voué à Dieu comme il l'était, l'a réalisé dans l'apostolat paroissial.... Mais les deux ont été confrontés durement avec les exigences que posent ces valeurs même en dépit de la faiblesse humaine.

Après l'office, dans le petit cimetière qui jouxte l'église, la tombe de l'héroïque Caporal fut fleurie, tandis que le détachement encadrant le drapeau du Régiment rendait les honneurs et que le curé DURIEUX bénissait les tombes de TRESIGNIES et de ses compagnons.

Une dernière cérémonie eut lieu enfin au bord du canal à l'endroit même où tomba TRESIGNIES sous les balles allemandes, et un mémorial a été élevé. Des fleurs furent déposées au pied du monument encadré par les Chasseurs de 1978 rendant hommage à leur valeureux ancien de 1914.

Vers midi, tous les participants se retrouvaient près du monument aux morts d'EPPEGEM où les attendaient les anciens ayant assisté à la messe du souvenir organisée par la F.N.C. locale. Aux personnalités déjà présentes étaient venus se joindre Melle COORENS et Mr HENRY, échevins de la Ville de CHARLEROI ainsi que Mr G. WARMONT, grand ami des Chasseurs. Très rapidement, fanfare locale en tête, un important cortège se forma derrière les nombreux drapeaux pour gagner le Cimetière Militaire d'EPPEGEM. Fait à nouveau très remarquable que l'on souhaiterait voir partout en pareilles circonstances, toutes les maisons étaient pavoisées aux couleurs nationales et ce sont les enfants des écoles qui menaient le cortège. Et pourtant, nous étions un dimanche....

Dans l'enclos sacré, où le détachement avait pris place autour du monument central, les tombes furent bénies par le doyen DEVROYE et des fleurs furent également déposées. Deux discours furent prononcés, par Monsieur BAECK d'abord; le Bourgmestre de la Commune de ZEMST exalta le sacrifice, l'esprit civique et la camaraderie de tous les anciens combattants ainsi que de leurs successeurs; par le Président COLIN ensuite, qui souligna l'importance du culte du souvenir et qui remercia chaleureusement les édiles et la population locale pour le soin pieux apporté à l'entretien des tombes de nos chers Anciens tombés en 1914 pour notre liberté.

Après un dernier hommage à la plaque du Roi-Chevalier fixée à la façade de l'ancien Hôtel de Ville, une réception fort sympathique eut lieu dans les locaux officiels. Au cours de celle-ci, l'échevin HENRY apporta le salut fraternel de la Ville de Charleroi et, dans un néerlandais impeccable, évoqua le sacrifice des anciens et exhorta chacun à bâtir notre avenir. Un banquet au local habituel acheva la journée dans la plus chaude des ambiances. Notons parmi les personnalités non encore citées, la présence de l'échevin et de Madame DAELEMANS, d'Eppegem, celle de Monsieur Georges BOONEN, secrétaire de la F.N.C. locale, Administrateur National et cheville ouvrière de nos rencontres. Au cours du déjeuner, malgré son grand âge, monsieur Léonce TENRET interpréta "La Madelon", tandis qu'un de ses camarades flamands exécutait, dans la langue de Vondel, une chanson de tranchée de la guerre 14-18.

Une véritable journée "Chasseur" dont chacun gardera le souvenir.

Pendant le voyage de retour, nous avons demandé à Monsieur Léonce TENRET, témoin de l'acte de Léon TRESIGNIES, de nous faire parvenir un court récit de ce qu'il avait vu le 26 août 1914. Voici, textuellement reproduite, la lettre que ce brave ancien a bien voulu nous envoyer:

TENRET Léonce  
rue de Sautin, 12  
6598 SIVRY

SIVRY, le 5 septembre 1978

Monsieur le Commandant,

Comme je vous l'ai promis, voici le récit des circonstances de la mort du Caporal TRESIGNIES, telles que je me les rappelle après soixante-quatre ans. Soldat au 2<sup>me</sup> Chasseurs, 3<sup>me</sup> Bataillon, 4<sup>me</sup> Compagnie, j'arrivai avec mes camarades à l'aube du 26 août 1914 sur la rive gauche du canal de Willebroeck avec mission de passer le canal à Pont-Brûlé. Dès notre arrivée, nous nous trouvâmes face à l'ennemi posté sur l'autre rive et le combat commença dur et très meurtrier. Au bout d'une heure environ, j'eus la frayeur de voir tomber à mes côtés notre Commandant BRADFER, tué d'une balle dans la tête en se retournant pour dire " Au revoir, Camarade " à un soldat qui s'effondrait, mortellement touché. Ce furent des moments effrayants.

L'Adjudant WERY prit alors la relève au commandement et demanda un volontaire sachant nager pour traverser le canal et, sur l'autre rive, opérer la manoeuvre pour baisser le pont nous permettant de passer. Le soldat TRESIGNIES, n'écoulant que son courage, enleva ses vêtements, se jeta à l'eau et, arrivant de l'autre côté, commença à actionner la manivelle; hélas - il se trompa et manoeuvra dans le sens inverse remontant ainsi le pont au lieu de la baisser. On lui cria : " Dans l'autre sens ". Malheureusement, les ennemis entendirent le cri et virent ce qui se passait; rapidement un premier coup de feu blessa le courageux soldat et un deuxième le tua; en le voyant tomber l'Adjudant WERY lui cria : " Au nom du Roi je vous nomme caporal ".

Voilà mes tristes souvenirs de cette sombre journée.

Je suis à votre entière disposition au cas où il me serait possible de vous donner d'autres précisions que vous désireriez connaître.

Dans l'agréable souvenir de la belle journée de dimanche, je vous présente, Monsieur le Commandant, mes respectueuses salutations.

(sé) TENRET Léonce.

N.D.L.R. Un grand merci à notre cher ancien pour cette lettre. Nous souhaitons de tout coeur revoir Monsieur Léonce TENRET de nombreuses fois encore à nos réunions.

Le N° de C.C.P. de l'Amicale est le 000-0199352-17, AMICALE NATIONALE DES CHASSEURS A PIED, rue de Loverval, 100 à 6071 CHATELET. TOUS VOS PAIEMENTS PEUVENT ETRE EXECUTES AU MOYEN DE LA FORMULR MIXTE VIREMENT-VERSEMENT QUE VOUS TROUVEREZ A L'INTERIEUR DE CE BULLETIN. N'OUBLIEZ PAS VOTRE COTISATION 1979 et SOUVENEZ-VOUS DES MAINTENANT DE LA DATE DU 27 JANVIER 1979.

## LE MUSEE DES CHASSEURS

Créé à l'initiative de notre Past-Président et grâce à l'amabilité du Lieutenant-Colonel WALEM, Chef de Corps de l'époque et de son Commandant en Second, le Major CHASSEUR, notre MUSEE fut inauguré le 14 septembre 1973 à l'occasion des Fastes du 2me Régiment de Chasseurs à Pied. Depuis lors, il s'est agrandi et enrichi grâce aux souvenirs déposés par un certain nombre de nos membres et il occupe la moitié du rez-de-chaussée de l'ancien bâtiment de la Place de Charleroi (premier bâtiment en montant après le Corps de Garde de la Caserne Trésignies), avenue Général Michel à CHARLEROI. Ce bâtiment abrite en outre le Bureau d'Information sur les Carrières Militaires, ainsi que, périodiquement, la permanence du Service Social de l'Armée et les lundis et jeudis le Bureau de la Mutuelle FEMADA, tandis qu'à l'étage, quelques locaux sont réservés au Cercle des Officiers de Réserve de Charleroi. Quatre pièces du rez-de-chaussée sont donc mises à notre disposition et l'organisation intérieure a été confiée à notre ami Roger ROUSSEAU aidé de quelques membres dévoués. Beaucoup de documents et photos doivent encore être mis en valeur mais le manque de place commence à se faire sentir.

Nous avons cependant le grand espoir d'avoir bientôt des locaux plus grands qui nous permettront enfin de donner à notre Musée une allure plus aérée et plus facile à visiter: dans un avenir plus ou moins rapproché nous disposerons, en effet, d'une bonne moitié des bâtiments du porche d'entrée de la Caserne Trésignies, bâtiments dont nous avons demandé le classement. Nous pourrions alors sortir nos souvenirs de nos armoires et les exposer d'une façon convenable. Cependant, un Musée n'est jamais trop riche et l'aménagement de ce que nous possédons actuellement dans de nouvelles salles vides et abandonnées depuis plusieurs années va coûter très cher: c'est pourquoi, dès maintenant, nous lançons un appel en faveur de notre Musée :

Tout d'abord nous invitons cordialement tous nos membres à venir le visiter pour qu'ils se rendent compte de ce qui a été accompli; il est accessible actuellement les lundis et jeudis de 14.30 à 17.00 H;

Ensuite nous demandons à nos membres de le faire connaître autour d'eux, d'en parler à leur famille et à leurs amis et connaissances;

Enfin nous demandons à TOUS nos membres et à TOUS les amis des Chasseurs d'être très généreux envers le Musée des Chasseurs à Pied.

Il y a trois façons d'être généreux envers notre Musée :

1. - en recherchant, chez vous et dans votre entourage, tous les souvenirs que vous pourriez lui confier - que recherchons-nous ?

des tenues de Chasseurs de toutes les époques - des objets d'équipement et des armes - des photographies avec légendes, des peintures, des dessins et des gravures - des documents et des livres, etc, etc..... tous souvenirs se rapportant de près ou de loin à la vie et à l'histoire des Chasseurs à Pied de tous les Régiments, de la 5me Brigade d'Infanterie Merckem, des Bataillons de Fusiliers créés à la caserne Trésignies ( 5 Fus, 12 Fus, etc..) ainsi que des Chasseurs ayant servi dans la résistance.

2. - en recherchant pour nous des mannequins d'étalage pour nos tenues - des meubles (armoires, vitrines, étagères, présentoirs, etc..) du bois - des encadrements - du carton - du verre - de la peinture - de la colle - du tissu pour tentures et fonds de vitrines, etc, etc....

3. - si ce qui précède n'est pas dans vos possibilités, vous pouvez aussi nous aider en nous faisant parvenir des dons en espèces. Ces dons seront exclusivement réservés à l'aménagement de notre Musée. (C.C.P. 000-0199352-17 de l'A.N.C.A.P. rue de Loverval, 100 -CHATELET.

Ainsi le MUSEE DES CHASSEURS A PIED sera vraiment le MUSEE de TOUS les CHASSEURS, puisque TOUS auront participé à son installation et à son embellissement.

DITES-VOUS BIEN QUE LE MUSEE DES CHASSEURS A PIED SERA CE QUE LES CHASSEURS VOUDRONT QU'IL SOIT.

# — ANNUAIRE DES MEMBRES —

BULLETIN DE RENSEIGNEMENTS

( voir instructions au verso )

N O M : .....

Prénoms : .....

Lieu et date de naissance : .....

Adresse complète : .....

(rue, numéro et numéro de bte)

(commune et n° de code postal)

J'ai servi au (1) .....

en qualité de (2) .....

Classe : ..... du ..... au .....

(3)

PROFESSION : .....

(4)

REMARQUES ET SUGGESTIONS : .....

(5)

Eventuellement votre n° de téléphone : .....

DATE .....

SIGNATURE .....

----- ( à découper ici ) -----

## PROCURATION

SI VRAIMENT, IL NE VOUS EST PAS POSSIBLE D'ASSISTER A L'ASSEMBLEE GENERALE DU SAMEDI 27 JANVIER 1979, NOUS VOUS DEMANDONS DE BIEN VOULOIR RENVOYER LA PROCURATION CI-DESSOUS AU SECRETARIAT :

Monsieur Léon LEMAIRE , rue de l'Alouette, 33 - 6000 CHARLEROI.

Le Soussigné (NOM, prénom, n° de membre, adresse complète) .....

constitue, par la présente, comme Mandataire Spécial :

Monsieur : .....

auquel tous pouvoirs sont donnés à l'effet de le représenter à l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE de l'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied, qui se tiendra le samedi 27 JANVIER 1979 à CHARLEROI, concernant le remplacement d'un certain nombre d'administrateurs ainsi que concernant diverses modifications aux Statuts.

Remarques éventuelles: .....

DATE: .....

SIGNATURE : .....

N.B. Veuillez, S.V.P. : DATER , ECRIRE LA MENTION " BON POUR POUVOIR " et SIGNER.

M E R C I

L'opération " Annuaire des Membres " a remporté un certain succès. Au moment où paraîtra ce bulletin, environ une centaine de membres auront renvoyé leur bulletin de renseignements. Ce n'est pas assez et c'est pourquoi, vous trouverez une nouvelle fois, au verso de cette page, une réimpression du questionnaire qui doit nous être renvoyé de façon à ce que nous puissions mener à bien l'établissement de l'Annuaire des Membres de notre association. Beaucoup ont trouvé cette idée intéressante et nous ont fait quelques suggestions dont nous <sup>efforcerons</sup> <sub>nous</sub> de tenir compte lors de l'élaboration définitive de notre Annuaire.

Nous lançons donc un appel pressant à tous les retardataires et, pour leur faciliter la chose, nous rappelons, ci-dessous, les instructions nécessaires pour compléter le mieux possible le Bulletin de Renseignements que vous trouverez au verso.

INSTRUCTIONS relatives au bulletin se trouvant au verso de la présente:

- Inscrire le NOM en lettres capitales - TOUS les prénoms;
- (1) Indiquer le ou les Régiments de Chasseurs à Pied où vous servez ou où vous avez servi;
- (2) Indiquer -active ou milicien- et éventuellement le dernier grade;
- (3) Indiquer votre Classe de Milice et la période pendant laquelle vous avez servi;
- (4) Pour les retraités, indiquer la profession exercée avant la mise à la retraite;
- (5) Indiquer toute remarque ou suggestion pouvant nous renseigner le mieux possible sur le ou les domaines dans lesquels vous pourriez éventuellement aider l'Amicale ou les Membres. Vos avis sur la façon de réaliser l'annuaire seraient également les bienvenus.

Ce bulletin complété et signé est à renvoyer à l'adresse suivante:

Monsieur Léon LEMAIRE  
Secrétaire A.N.C.A.P.  
rue de l'Alouette, 33  
6000 CHARLEROI.

Il peut également être remis au Musée des Chasseurs, lors des permanences des lundi et jeudi de 15 à 17 heures

Dès réception de votre COR de CHASSE, n'attendez pas et renvoyez-nous votre bulletin sans attendre.

----- ( à découper ici ) -----

SI VRAIMENT, IL NE VOUS EST PAS POSSIBLE D'ASSISTER A L'ASSEMBLEE GENERALE

DU SAMEDI 27 JANVIER 1978 , NOUS VOUS DEMANDONS DE BIEN VOULOIR RENVOYER

LA PROCURATION SE TROUVANT AU VERSO DE LA PRESENTE A L'ADRESSE CI-DESSOUS :

Monsieur Léon LEMAIRE  
Secrétaire A.N.C.A.P.  
rue de l'Alouette, 33  
6000 CHARLEROI

## COTISATION 79

Traditionnellement, ce dernier numéro de l'année rappelle à tous nos membres qu'il est bientôt temps de payer la cotisation de l'année suivante.

Pour 1979, le taux des cotisations n'a pas été modifié :

Membres effectifs et sympathisants :	150,- frs
Membres d'honneur	: 1.000,- frs

Nous demandons donc à nos fidèles de bien vouloir verser dès que possible la cotisation 1979 et nous insistons auprès des membres qui nous ont oubliés depuis une ou plusieurs années de bien vouloir faire un petit effort pour ne pas nous laisser tomber cette année 1979.

Les cotisations doivent être versées au C.C.P. 000-0199352-17 de l'A.N.C.A.P. rue de Loverval, 100 à 6071 CHATELET, au moyen du formulaire de virement-versement que vous trouverez inséré dans ce COR de CHASSE.

Il est bien entendu que, comme nous en parlons dans l'article concernant le Musée, vous pouvez majorer votre versement et bien indiquer à quelle caisse vous destinez votre don :

<u>soit la caisse Musée</u>	<u>soit la caisse Cor de Chasse</u>
-----------------------------	-------------------------------------

MERCI à TOUS.

## FASTES DU 2<sup>me</sup> CHASSEURS

### A CHARLEROI, LE 17 JUIN 1978.

En prélude aux Fastes Régimentaires 1978 du 2<sup>me</sup> Chasseurs à Pied, la Ville de Charleroi et notre notre Amicale avaient organisé, le samedi 17 juin, dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville un concert de gala donné par la musique de la Force Aérienne dirigée par le Capitaine Chef de Musique André VERGAUWEN. Les bénéficiaires de la soirée étaient consacrés au Centre Orthogénique de Mont-Sur-Marchienne. C'est une assistance choisie qui a prêté son attention à cette excellente prestation ouverte au son de la marche du 2<sup>me</sup> Chasseurs à Pied et qui se terminait par les marches des 1<sup>er</sup> et 3<sup>me</sup> Chasseurs à Pied, comprenant des airs modernes et classiques de Mendelssohn, Marcel Poot, Ted Huggens, Weber, Johan Stauss et un agréable morceau-marche intitulé "Charleroi en fête" composé par le Capitaine VERGAUWEN lui-même. De nombreuses personnalités et de nombreux amis des Chasseurs assistaient à ce concert, qui se termina par une vibrante Brabançonne avant laquelle le Lieutenant-Colonel BARBIER demanda à l'assistance une minute de silence à la mémoire du Général ROMAN, Chef d'Etat-Major de la Force Terrestre, décédé dans la semaine écoulée.

Une réception eut lieu ensuite au cours de laquelle Bourgmestre et Chasseurs eurent l'occasion de rappeler les liens qui existent toujours vivaces entre la Ville et son Régiment.

### A SIEGEN, LES 29 ET 30 JUIN 1978.

Cette année, les Fastes Régimentaires du 2<sup>me</sup> Chasseurs à Pied ont été célébrés les 29 et 30 juin, à SIEGEN. Le jeudi 29, une pluie fine tombait sur la ville quand la messe à la mémoire des Chasseurs tombés pour la patrie a été célébrée à la Chapelle du Quartier en présence d'anciens Chefs de Corps, de délégués des Fraternelles et de l'Amicale et de nombreux Chasseurs d'aujourd'hui. Elle fut suivie d'un dépôt de fleurs au monument aux morts, éclairé par des torches et gardé par des Chasseurs en tenues de tradition.

Le lendemain, en début d'après-midi, le Chef de Corps accueillit les parents des jeunes Chasseurs au Bar des Volontaires de Carrière. Ensuite les invités prirent place dans les tribunes devant la plaine de parade sur laquelle se trouvaient les véhicules de combat du Régiment ( JPK et Jeeps de

tir anti-char ) qui encadraient une photo géante du Caporal TRESIGNIES. Le Chef de Corps prit le Commandement de sa troupe impeccable, puis accueillit les autorités civiles et militaires: d'abord, le Bourgmestre de la Ville de SIEGEN, l'Echevin de la Ville de CHARLEROI et Monsieur MASUY, représentant le Ministre des Affaires Wallonnes. Il appela ensuite le vénérable drapeau du Régiment et donna l'ordre aux Officiers de prendre place pour la revue. Il accueillit alors le Colonel BEM BATS, Commandant la 17 Brigade Blindée, qui passa le Régiment en revue.

Lorsque le Commandant de Brigade eut pris place à la tribune, le Lieutenant-Colonel BARBIER prononça son allocution en commençant par adresser ses plus vifs remerciements à tous les invités des Chasseurs. Il s'adressa ensuite aux jeunes Chasseurs pour leur donner la signification des Fastes : joie - souvenir - avenir. Il termina en présentant le glorieux drapeau du régiment aux jeunes recrues

" Chasseurs, ce glorieux drapeau est celui remis au Régiment par Sa Majesté le Roi LEOPOLD II en 1872. Agé de 106 ans, jamais l'ennemi ne s'en est emparé. N'oubliez jamais tous ceux qui sont tombés sous ses plis: ils étaient jeunes et n'aimaient pas la guerre, mais, en bons belges, ils étaient courageux. C'est pour que nous puissions vivre libres qu'ils sont morts. C'est la raison de votre présence aujourd'hui. Souvenez-vous en .... "

La cérémonie se termina par un défilé à pied aux accents de la marche du 2<sup>me</sup> Régiment de Chasseurs à Pied jouée par la musique du 1<sup>er</sup> Corps. Ce défilé fut très réussi malgré la pluie qui recommença à tomber. Des réceptions dans les différents Mess clôturèrent définitivement la journée dans une ambiance très agréable.

Notre Amicale était représentée à ces cérémonies à SIEGEN par le Président COLIN et Madame, entourés du Lieutenant-Colonel de Rés. DECKERS et Madame, Vice-Président, des Colonels e.r. JORIS et Madame, BURTON et WALEM, anciens Chefs de Corps, de Messieurs JUGNON et COSYN et de Monsieur le Comte et Madame La Comtesse Charles-Henri d'OULTREMONT.

#### A CHARLEROI, LE 30 JUIN 1978.

En même temps que se déroulaient en Allemagne les cérémonies décrites ci-avant, avait lieu, à CHARLEROI, à l'initiative du Comité de liaison des Associations Patriotiques, un hommage fleuri au mémorial du Caporal Léon TRESIGNIES à la caserne qui porte le nom de notre héros.

Cérémonie très simple. Des fleurs furent déposées par Monsieur Roger ROUSSEAU, Administrateur de l'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied, Président de la F.N.C. de Charleroi et Vice-Président du Comité de Liaison. Assistaient également à cette cérémonie du souvenir: le Major BEM BOUGEROL, Madame et Mademoiselle BOUGEROL, le Cdt BOURG, entouré des membres de l'Amicale: LEMAIRE, BARET, DERWEDUWEN, PRIGNON, FECHEROLLE, etc.., Madame Yvonne LEDOUX, Secrétaire du Comité de Liaison, MM LECLERE du FI, MASNIL des Vétérans du Roi Albert, SOHY, DROPSY, PETIT, FONTAINE, DEPASSE, VERCAUTEREN et le Cdt MARTIN de l'A.W.A.C., ainsi que les drapeaux du Comité de Liaison, du FI, de la FNAPG, des Vétérans du Roi ALBERT, de l'AWAC, etc.....

-----  
A sa rentrée à CHARLEROI, notre Président a tenu à remercier le Lieutenant-Colonel BARBIER, Il l'a fait en ces termes:

Mon Cher Colonel,

Je tiens à vous remercier vivement pour la chaleureuse réception que vous avez réservée à la délégation de l'Amicale lors des Fastes Régimentaires.

Je vous renouvelle aussi mes félicitations pour la remarquable tenue de tous les Chasseurs de votre Régiment lors de la prise d'armes. Tous les anciens Chasseurs ont été particulièrement frappés par l'impeccable défilé de la troupe malgré la pluie battante qui n'a pas cessé durant la cérémonie.

Je vous prie de bien vouloir être mon interprète auprès de vos Officiers, Sous-Officiers, Caporaux et Chasseurs pour leur dire combien les anciens ont été heureux et fiers de constater que votre régiment est digne du passé de nos beaux Régiments de Chasseurs à Pied.

Veillez agréer, Mon Cher Colonel, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

(sé) COLIN Président.



# ASSEMBLEE GENERALE

## BANQUET FRATERNEL

Nous avons le grand plaisir d'inviter tous nos membres - d'honneur - effectifs - sympathisants - à assister le **SAMEDI 27 JANVIER 1979** à notre Assemblée Générale Statutaire qui sera suivie de notre BANQUET FRATERNEL auquel nous invitons bien cordialement TOUS les amis des Chasseurs à Pied.

Cette année, toutes ces activités - Assemblée Générale et Banquet Fraternel - auront lieu au CENTRE SOCIAL DE DELASSEMENT DE MARCINELLE - Avenue des Muguets 16 à MARCINELLE.

### PROGRAMME DE LA JOURNEE.

Dès 10.00h une délégation du Conseil d'Administration déposera des fleurs au mémorial TRESIGNIES ainsi qu'au monument aux 1er et 4<sup>me</sup> Chasseurs à Pied 1914-1918 ( au Parc Astrid ).

Rendez-vous à 09.45h au Musée des Chasseurs.

A partir de 10.30h, nos membres sont invités à se rassembler en très grand nombre au Centre de Délassement de MARCINELLE où un service d'accueil fonctionnera dès cette même heure. Une salle chauffée très agréable sera mise à la disposition des épouses et des amis qui n'assisteraient pas à l'Assemblée. Un Bar sera ouvert.

A 10.30h précises un autobus partira du Musée des Chasseurs vers Marcinelle à l'intention des personnes dépourvues d'un moyen de transport personnel. Après le Banquet le retour sera également assuré pour les désireux.

### 11.00 h - ASSEMBLEE GENERALE - ORDRE DU JOUR.

1. Allocution du Président - Bienvenue - Hommage aux membres décédés durant l'année 1978.
2. Rapport du Trésorier - Vérification des comptes (vérificateurs désignés : MM CATINUS et SCORY) - Décharge au Conseil d'Administration pour sa gestion de l'année écoulée - Désignation de deux vérificateurs pour 1979.
3. Bilan des activités de l'année 1978.
4. Projets pour l'année 1979 - les suggestions de nos membres à ce sujet seront les bienvenues: elles peuvent être envoyées par écrit au Secrétariat ou être présentées directement à l'Assemblée.
4. Rapports sur le MUSEE DES CHASSEURS et sur LE COR DE CHASSE.
6. Divers et suggestions éventuelles.
7. Election d'Administrateurs et modifications aux Statuts:
  - a. Fixation du nombre d'administrateurs;
  - b. Membres sortants et rééligibles : Messieurs JORIS, DECKERS, LEMAIRE, DUPONT et DUBOIS;  
Membre démissionnaire: Mr BIERLAIRE.
  - c. Si le nombre d'Administrateurs reste fixé à 17, il faut donc procéder à l'élection de six(6) Administrateurs.

Avis important : les membres désireux de poser leur candidature comme Administrateur sont invitées à se faire connaître, par écrit et AVANT le 1er décembre 1978 au Secrétariat ou directement au Président.

- d. Modifications aux Statuts: Quelques articles des Statuts devraient être modifiés dans leur forme. Notre Président présentera à l'Assemblée les suggestions du C.A. à ce sujet.

L'Assemblée Générale prendra normalement fin vers 12.30 h.

### 13.00 h - BANQUET FRATERNEL.

Entre 12.30h et 13.00h, les participants se rassembleront avec les épouses, les parents et les amis qui les auront rejoints et prendront place à table suivant les instructions des responsables. Nous espérons que nombreux seront ceux qui viendront nous rejoindre pour participer à

notre Banquet Fraternel annuel. Le menu sera très soigné et composé comme suit :

Apéritif - ( sera pris à table)  
 Pâté du Chef , crudités;  
 Crème de cerfeuil;  
 Filets de sole en croûte , sauce normande;  
 Pintadeau bigarade , croquettes;  
 Plateau de fromages;  
 Pâtisserie - Café.

+ 1/4 de vin blanc et 1/4 de vin rouge.

Participation : 550,-(cinq cent cinquante)francs par personne TOUT compris. (TVA et Service).

Remarque: il est bien évident que des suppléments de boisson peuvent être obtenus contre paiement durant tout le repas.

RESERVATION : la réservation se fait,dès maintenant et au plus tard pour le 17 janvier 1979,au moyen du bulletin d'inscription que vous trouverez découpé dans ce COR de CHASSE; il est à renvoyer au Secrétariat de l'A.N.C.A.P. Mr Léon LEMAIRE,rue de l'Alouette,33 à 6000 CHARLEROI . Le paiement des participations se fait au C.C.P. 000-0199352-17 de l'A.N.C.A.P. rue de Loverval,100 à CHATELET.

Nous invitons bien cordialement tous nos membres,leurs épouses,leurs parents et leurs amis à assister nombreux à ce BANQUET FRATERNEL qui nous permettra de nous retrouver dans une ambiance agréable dont nous nous souvenons si bien,nous qui avons été "Chasseurs à Pied. L'ambiance musicale sera assurée pendant et après le repas et un BAR indépendant du service à table fonctionnera dès 10.30 h.

NOUS VOUS FIXONS RENDEZ-VOUS A MARCINELLE DES 10.30 H LE SAMEDI 27 JANVIER 1979.

## DIVERS

### - NOMINATION - DISTINCTION HONORIFIQUE .

- Nous avons appris,avec beaucoup de plaisir,que,par arrêté royal du 8 juin 1978,le Lieutenant-Colonel BABETTE avait été nommé au grade de Colonel. Le Colonel BABETTE avait commandé le 3me Chasseurs de réserve. Toutes nos félicitations à ce nouveau promu,membre fidèle de notre Amicale.
- Nous avons été avisés,par une lettre reçue de Madame FIEVET,que le Général Hre Joseph FIEVET avait reçu récemment la plaque de Grand Officier de l'Ordre de la Couronne avec glaives en vermeil pour services rendus au pays durant la période 1914-1918. Nous transmettons toutes nos chaleureuses félicitations à notre membre fondateur.

### - ABSENCE .

- Le Colonel e.r. V.PLEINEVAUX,ancien Chef de Corps du 2 Ch,nous a écrit pour nous faire part de son regret de ne pouvoir assister à la "Journée des Chasseurs" du 3 septembre dernier: la santé de sa femme et la sienne étant,à ce moment trop précaires pour faire le déplacement. Nous espérons que tout est rentré dans l'ordre dans la famille du Colonel et nous souhaitons le revoir à notre Assemblée Générale du 27 janvier 1979.

### - HOMMAGE A UN ANCIEN.

- Le 21 septembre dernier,le Président COLIN accompagné de Messieurs ROUSSEAU et BOURG ont rendu visite à Madame VANDELDELDE et,en sa compagnie,se sont rendus au cimetière de Jumet pour déposer des fleurs sur la tombe de notre ami LEOPOLD. Dans notre prochain numéro nous consacrerons un article à l'Adjudant VANDELDELDE.

N.D.L.R. L'abondance des matières de ce dernier numéro de 1978,nous oblige à reporter au début de 1979 une série d'article que nous avons déjà rédigés ainsi que des photos de diverses cérémonies. Nous vous parlerons également des dons reçus pour notre Musée,de nouvelles reçues du 5me Chasseurs,d'une cérémonie chez les anciens des 1er et 4me Chasseurs, etc,etc,etc... et nous publierons les articles que vous nous enverrez ????????? MERCI.